

FORMATION PRÉPARATOIRE A L'ENTRÉE EN FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL

Filières de Niveau 3 (anciennement niveau 5)

Digne les Bains / Manosque / Marseille - *Site des Flamants*



www.irts-pacacorse.com

INTRODUCTION

LE CONTEXTE : UN DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION TERRITORIALISE

L'IRTS PACA et Corse est devenu au fil du temps un opérateur régional des formations en travail social. L'institut souhaite affirmer et pérenniser sa fonction sociale par la mise en œuvre d'un dispositif de professionnalisation accessible au plus grand nombre.

C'est ainsi que nous répondons au projet du Conseil Régional SUD qui est de créer un **dispositif de professionnalisation** dans le secteur social et médico-social, dont la vocation est de contribuer, aux côtés des acteurs de ces territoires, à **l'insertion et à la promotion socioprofessionnelle des candidats par la préformation puis la formation d'Accompagnant Educatif et Social (AES).**

Si c'est votre cas, cette plaquette vous permettra de savoir si votre situation peut vous permettre d'accéder à cette préformation, et si les objectifs et le projet de formation que nous proposons vous correspondent.

LE PUBLIC CONCERNE PAR CE DISPOSITIF

Financée par le Conseil Régional SUD, cette formation préparatoire s'adresse à vous si :

- Vous êtes en **recherche d'emploi**,
- Ou en continuité de parcours scolaire,
- ET que vous vous inscrivez dans le cadre d'un **accompagnement par un organisme prescripteur** (Pôle emploi, Missions Locale, Cap Emploi, Conseil Départemental, PLIE).

L'IRTSPACA et Corse accueille 40 candidats en préformation répartie selon les quotas suivants :

- ➔ Marseille : 15 places
- ➔ Manosque : 15 places
- ➔ Digne : 10 places

LE METIER D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

L'Accompagnant Educatif et Social (A.E.S) a pour mission de réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

PRESENTATION DE LA FORMATION PREPARATOIRE

SON ORGANISATION

La préformation s'organise sur 239 à 274 heures. Elle se répartit sur des temps de mise en travail collectifs et d'accompagnement individualisé de 204 heures. Ces temps de formation théoriques sont complétés par un temps de stage d'exploration (35 heures minimum), le tout complété par des démarches d'enquête et de bénévolat, réalisées par les stagiaires hors des temps de formation programmés.

Un investissement fort sera demandé à chaque participant, considéré comme acteur de sa formation préparatoire. Dans ce cadre, les supports et méthodes de travail favoriseront notamment l'auto-formation, par la constitution de revues de presse et dossiers thématiques en petits groupes, des séances de co-évaluation, de recherches collectives sur le modèle du « tâtonnement expérimental » imaginé par Célestin Freinet, qui laisse une large place à l'envie, la curiosité, la motivation.

LES OBJECTIFS

Le projet pédagogique s'articule autour de l'acquisition et de la valorisation de connaissances et de compétences afin de permettre aux candidats de :

- ✓ Construire et valider un projet d'orientation vers une formation professionnelle.
- ✓ Découvrir le métier d'A.E.S et se sensibiliser aux réalités et aux enjeux du travail social.
- ✓ Préparer les épreuves d'admissibilité et d'admission du concours d'entrée à la formation d'Accompagnant Educatif et Social.

SON PROGRAMME :

❖ Module 1 : Accompagnement au projet d'orientation

- ✓ Le sens et les étapes d'un projet d'orientation ;
- ✓ Le projet de stage en lien avec les objectifs que l'on se fixe ;
- ✓ L'élaboration de grilles d'observation du secteur professionnel ;
- ✓ L'élaboration d'un CV et d'une lettre de motivation, d'une note de parcours.

❖ Module 2 : Découverte du métier et sensibilisation aux réalités et aux enjeux du travail social

- ✓ Rencontre et témoignages de personnes accompagnées et de professionnels ;
- ✓ Visites d'établissements où exercent des AES ;
- ✓ Découverte des contenus de formation du DEAES ;
- ✓ Introduction aux sciences humaines : psychologie, sociologie, philosophie...

❖ Module 3 : Prépa aux épreuves d'admissibilité, d'admission du concours d'AES

- ✓ Appréhension ludique et créative de l'expression écrite et orale ;
- ✓ Sensibilisation au vocabulaire du travail social ;
- ✓ Mise en situation de communication écrite et orale, individuelle et collective ;
- ✓ Préparations et entraînements aux épreuves du concours avec régulation et évaluation.

Fortement axé sur le développement professionnel et sur la valorisation individuelle, le projet pédagogique permettra aux candidats de mettre en application tout au long de la préformation, et de façon transversale, leurs acquis et leurs compétences.

Nous souhaitons mentionner que nous serons particulièrement vigilants à l'assiduité et au respect des horaires tout au long du dispositif de préformation.

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

L'IRTS propose des aménagements matériels et pédagogiques lors des épreuves de sélection et de certification mais aussi tout au long de la formation.

Pour toute information nous vous invitons à vous rapprocher du référent handicap : Séverine MARCHAL à l'adresse mail suivante : severine-marchal@irts-pacacorse.com

L'ACCES A LA FORMATION PREPARATOIRE

LES CONDITIONS D'ACCES – PREREQUIS :

- ✓ Aucun diplôme

Attention : Les titulaires des diplômes suivants ne sont pas éligibles à ce dispositif :

- ✓ Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile
- ✓ Diplôme professionnel d'aide-soignant
- ✓ Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture
- ✓ BAPAAT

LIEU ET DUREE DE LA FORMATION

LIEU DE PREFORMATION :

- ❖ Sur le Site des Flamants : 10 Avenue Alexandre Ansaldi, 13014 MARSEILLE
- ❖ Sur le Site de Manosque : A définir
- ❖ Sur le Site de Digne les Bains: MECS St Martin 9, avenue Paul Martin 04000 Digne les Bains

La préformation se déroulera chaque année d'octobre à février pour une durée de 195 heures réparties ainsi :

- ✓ Axe théorique : 204 heures – 5 jours par semaine du Lundi au vendredi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- ✓ Axe pratique : entre 35 heures et 70 heures de stage d'exploration.

LES EPREUVES DE SELECTION :

Il n'y a pas d'épreuve de sélection spécifique permettant d'entrer en formation préparatoire.

Une commission d'instruction, composée des services du Conseil Régional SUD, des organismes prescripteurs et de l'IRTS PACA et CORSE, statue sur les dossiers d'inscription et détermine l'attribution des places ainsi qu'une liste d'attente.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Dossier d'inscription à télécharger sur le site Internet de l'IRTS PACA et Corse :

www.irts-pacacorse.com

Pour toute information
IRTS PACA et Corse – Problématiques de la dépendance
10 Avenue Alexandre Ansaldi
CS30003
13311 MARSEILLE Cedex 14

Standard : 04.91.67.13.00
Assistante administrative : veronique-conte@irts-pacacorse.com / Tél. : 04.91.67.13.12